

d'une église du XI<sup>e</sup> ou XII<sup>e</sup>. Mais vous devrez étudier les différences de composition plus encore que les différences de style. Le style de vos églises sera ce que vous pourrez le faire, la composition vous appartient, pourvu que vous sachiez le pourquoi de ce que vous voulez faire, et aussi pourvu que vous sachiez prévoir les conséquences du parti que vous adoptez. Je

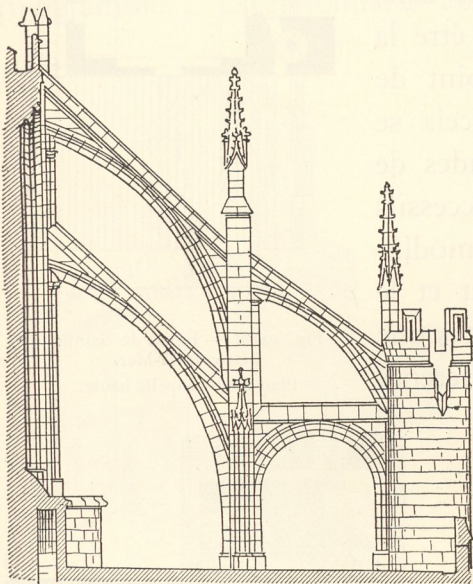


Fig. 1242. — Cathédrale de Narbonne. Arcs au-dessus des terrasses.

vous ai fait voir, je l'espère du moins, que ce vaste programme est régi par des lois impérieuses de construction : le programme de l'église est interdit à quiconque n'est pas habile constructeur d'abord. Le constructeur au Moyen-âge n'avait sans doute pour le guider que la tradition et l'expérience des essais successifs. Vous avez aujourd'hui la science qui trouve là une de ses plus intéressantes applications. A cet égard donc vous êtes plus favorisés.

Mais nous n'avons plus, il faut le reconnaître, les conditions sociales qui faisaient alors de l'église le programme par excellence, celui sur lequel l'architecture pouvait le plus exercer son ingéniosité ; nous n'avons plus la coopération de tous, directe ou indirecte, à l'œuvre commune ; nous ne sommes plus dans les conditions historiques de cette époque. Et cela depuis longtemps : l'architecture du Moyen-âge, si intéressante à étudier, a fait son temps ; elle a accompli son évolution entière ; suivant la loi éternelle, elle a progressé, puis elle est tombée